

Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs (EES2)

Le golfe du Saint-Laurent n'est pas une occasion d'affaires!

Mémoire présenté par
Les AmiEs de la Terre de Québec



par
Julie Fecteau-Servant
Laurence Morin
Dominique Bernier
du comité Eau des AmiEs de la Terre de Québec

mémoire présenté à
GENIVAR inc. et au ministère des Ressources naturelles et de la Faune
16 janvier 2012

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Le présent mémoire a été rédigé suite à la réalisation, par la firme GENIVAR, d'une évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs. GENIVAR a été mandaté par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Le 2 octobre dernier, la firme a lancé une consultation publique sur le dossier. Ce mémoire est donc en réponse au document de consultation ainsi qu'au rapport préliminaire de GENIVAR, mais il va au-delà, car nous remettons en question l'approche gouvernementale dans ce dossier

La réflexion des AmiEs de la Terre de Québec s'applique tout d'abord à soulever des lacunes d'ordre politique. Nous traitons aussi des limites entourant le processus de consultation, celles-ci empêchant un réel débat de fond. Nous remettons ainsi en question la sincérité de la préoccupation du gouvernement vis-à-vis de l'opinion publique et mettons en lumière son incohérence et son manque de vision d'ensemble alors qu'il faudrait mettre en place des politiques structurantes, intégrées, viables et équitables. Nous croyons, également, qu'il est inacceptable que la question des changements climatiques soit négligée. De plus, nous rappelons l'importance d'appliquer le principe de précaution. Un autre élément que nous dénonçons réside dans le fait qu'une campagne de publicité prônant le dossier ait été réalisée par le gouvernement, au mépris de son devoir de réserve et aux frais des contribuables.

Dans un second temps, nous abordons les lacunes de l'évaluation environnementale stratégique en ce qui a trait au domaine biophysique du golfe du Saint-Laurent. Nous considérons que le manque d'informations sur le milieu est trop grand. De plus, l'approche de définition de zones plus sensibles que d'autres passe outre le fait que l'océan est un écosystème ouvert, qui n'évolue pas en vase clos. Puis, dans un autre ordre d'idées, nous jugeons essentiel que le gouvernement repense son système de redevances de même que les barèmes d'assurances auxquelles les compagnies doivent se soumettre.

Dans un troisième temps, nous exposons l'incompatibilité de l'industrie d'exploitation des hydrocarbures avec un développement durable. D'une perspective économique, nous affirmons que le modèle de gestion actuel est dépassé. Ensuite, nous traitons de la stratégie énergétique qui est à repenser. Nous proposons des stratégies alternatives et durables, solutions connues, mais pourtant trop peu mises en application.

Les AmiEs de la Terre de Québec émettent dix recommandations à la lumière des réflexions présentées. Nous demandons, entre autres, à ce que le moratoire soit maintenu sur l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent, et à ce qu'une commission d'examen fédérale indépendante soit menée.

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) forment un mouvement d'écologie sociale et environnementale ayant vu le jour en 1978. Composé de citoyenNEs engagéEs et comptant aujourd'hui plus de 400 membres, l'organisme vise l'émergence d'une société écologiste, c'est-à-dire non seulement **écologiquement viable** pour les générations actuelles et futures, mais aussi **équitable** et **solidaire**.

C'est surtout par la défense collective des droits et l'éducation populaire autonome que les AmiEs de la Terre de Québec entendent déployer ce projet, dans le but de se changer soi-même et de transformer la réalité sociale, notamment par l'activité de comités thématiques, par la présentation de mémoires, par des conférences, des présentations, des ateliers, des pétitions, des manifestations... Les AmiEs de la Terre de Québec cherchent à affirmer et à défendre l'aspiration de chacun à un monde sain, solidaire, et rempli d'opportunités.

Le mémoire que nous vous présentons est le fruit du travail du comité Eau. **Le comité Eau** voit l'eau comme un bien commun à gérer collectivement, et promeut une gestion écosystémique par bassin versant. Il dénonce toute gestion irresponsable de l'eau et suit des dossiers comme la fluoration de l'eau potable, les cyanobactéries et les tensions USA-Canada sur les Grands Lacs. Il remet en cause les partenariats publics-privés pour la gestion de l'eau.

La possibilité d'exploration et d'exploitation pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent préoccupe les AmiEs de la Terre à plusieurs titres : en tant qu'**êtres vivants**, nous considérons qu'il est vital de maintenir, protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques dont nous sommes tributaires pour nous abreuver et nous nourrir. En tant que **citoyens et collectivité**, nous pensons avoir le droit de participer aux décisions qui concernent notre milieu de vie et les activités susceptibles de le dégrader. En tant que **contribuables**, nous voulons des politiques publiques qui favorisent les modes de production d'énergie les plus écologiques, et qui facilitent la **transition** vers une société libérée de la dépendance au pétrole.

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

AVANT-PROPOS

Cette évaluation environnementale stratégique s'inscrit dans un contexte politique particulier, peu réjouissant et sans précédent au Québec. Les soupçons de collusion et de corruption fusent de toutes parts, et dans l'esprit de beaucoup de gens, ce gouvernement n'est pas au service des citoyennes et des citoyens du Québec : il cherche avant tout à plaire à des intérêts privés, aux grandes sociétés tout particulièrement.

Tout de même soucieux de préserver son image face à un électorat désormais volatil, il regarde les sondages et, parce que l'environnement est la tendance de l'heure, le gouvernement enduit son discours d'un mince vernis vert. Mais il suffit de gratter un peu pour se rendre compte de la superficialité et de la faiblesse de cette parure. Les mots sont là : tout un lexique récupéré entre autres chez les groupes environnementaux, vidé de son sens premier et resservi, sauce libérale, à une population de plus en plus cynique.

L'économie d'abord! Ce slogan résume à lui seul le contexte politique actuel. L'argent n'est plus un moyen de faciliter les échanges afin de satisfaire les besoins de toutes et tous, afin de tendre vers un bien-être collectif. L'argent est devenu une fin en soi, et tous les moyens sont bons pour permettre à une poignée de personnes d'en accumuler toujours davantage, au détriment du bien commun.

Malgré le cynisme ambiant, alimenté par les décisions gouvernementales passées et actuelles, les AmiEs de la Terre ont tout de même choisi de participer de bonne foi à ce processus de consultations publiques. Nous ne nous faisons pas d'illusions quant à l'impact de ce mémoire sur les conclusions de l'ÉES, mais souhaitons tout de même apporter une série de recommandations innovantes afin de rompre avec la logique actuelle, héritée de la révolution industrielle, logique qui a entraîné les problèmes écologiques et sociaux que nous connaissons actuellement. Ces recommandations, si elles étaient suivies, pourraient selon nous faire du Québec une société à l'avant-garde, tant du point de vue écologique que social et économique.

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

INTRODUCTION

La demande énergétique mondiale va en s'accroissant, ce qui n'est pas sans impact au niveau environnemental, économique et social. De plus en plus de gens prennent conscience de la nécessité d'amorcer une réelle **transition** vers des modes de production d'énergie plus écologiques et équitables, et vers la stabilisation, puis la réduction de la demande en énergie, particulièrement la demande en carburants issus de ressources fossiles. Des solutions existent, mais leur application nécessite une forte volonté politique.

Ce mémoire présente dans un premier temps les lacunes que nous observons au sein des politiques et des processus d'approbation de projets controversés. Nous expliquons ensuite ce qui fait du Saint-Laurent un écosystème unique du point de vue biophysique, et la nécessaire protection dont il doit bénéficier. Par la suite, nous critiquons la stratégie énergétique adoptée par le gouvernement et présentons la voie qu'il devrait suivre, selon nous.

1. CONTEXTE POLITIQUE : LA FIN JUSTIFIE LES MOYENS

Des lacunes qui ne trompent personne

D'entrée de jeu, les AmiEs de la Terre s'inquiètent grandement de la forme que prennent tant l'évaluation environnementale stratégique que le processus de consultation lui-même. En effet, la tenue de cette évaluation environnementale stratégique, lancée par le gouvernement, a pour but, selon ses propres mots, de :

« bien encadrer la conduite future d'activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures en milieu marin »

Si l'on se fie à ce mandat, tout indique que du côté du gouvernement, la décision est déjà prise à l'effet d'aller de l'avant en permettant ce type d'exploitation très controversée. Il est difficile, dans cette situation, de ne pas sombrer dans le cynisme lorsque cette consultation semble ne constituer qu'une campagne d'écoblanchiment de plus!

À la lumière de la situation environnementale planétaire actuelle, alors que les effets des changements climatiques se font déjà sentir violemment dans les zones les plus vulnérables de la planète, et un an à peine après le tragique déversement pétrolier dans le golfe du Mexique et à quelques mois d'un nouveau déversement au Brésil, les AmiEs de la Terre sont profondément révoltéEs par l'attitude autocratique et les choix désuets de ce gouvernement en matière de développement énergétique.

Vingt ans après le Sommet de Rio, qui a donné naissance au concept de développement durable, lequel place l'environnement, la justice sociale et l'économie sur un pied d'égalité, force est de constater que rien n'a changé, si ce n'est que l'on drape maintenant les projets élaborés selon une logique digne du XIX siècle, d'un manteau vert qui ne dupe plus personne. En 2012, nous devons célébrer Rio + 20. Malheureusement, aucune célébration n'est prévue, car Rio + 20, c'est Rio + rien.

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

La firme GENIVAR, mandatée par le gouvernement, lance donc le 2 octobre une consultation publique débutant le lendemain. L'on supposait probablement que les acteurs concernés allaient lire l'étude de plus de 600 pages et se faire un avis dans la nuit du 2 au 3. Ils devraient par la suite se hâter de répondre au questionnaire électronique, savamment construit afin d'empêcher l'expression de tout avis divergent ou de commentaires sur le fond, puisqu'au départ, la consultation devait se terminer après un mois. Suite aux pressions des différents organismes, le gouvernement a prolongé la consultation jusqu'au 2 décembre, puis jusqu'au 16 janvier, en plus de permettre, lors de ce dernier changement, l'envoi de mémoires, ce que nous saluons. Le cadre de départ, cependant, fait état du peu de cas que fait ce gouvernement de l'opinion de la population.

Notre contestation porte aussi sur l'absence de débat de fond dans le cadre du processus de consultation. En effet, il semble que les différentes réponses au questionnaire (dont la forme n'offre aucune latitude) ne seront pas rendues publiques. Les mémoires le seront-ils? Nous l'espérons fortement! De plus, selon le site du MRNF, les discussions qui auront lieu lors des rares séances publiques de partage d'information seront « encadrées par GENIVAR », et celles-ci ne pourront porter que sur les enjeux soulevés dans le rapport préliminaire. On peut difficilement imaginer plus restrictif comme consultation publique!

Enfin, si une évaluation environnementale stratégique est un outil intéressant et pertinent, elle ne saurait se substituer au BAPE. Elle permet tout au plus, avec le budget restreint qui lui est alloué, de colliger l'ensemble de la documentation scientifique disponible sur le sujet, ce qui ne saurait garantir la protection des écosystèmes ou l'acceptabilité sociale.

De plus, compte tenu du fait que le système Saint-Laurent-Grands-Lacs est sous juridiction partagée, il nous apparaît essentiel qu'une Commission fédérale d'examen, assortie de consultations publiques, se penche sur l'ensemble des activités humaines touchant ce système, de même que sur leur impact cumulatif.

Incohérence et absence de vision d'ensemble

La lecture du document de consultation de même que le survol du rapport préliminaire nous ont permis de mesurer l'ampleur de l'incohérence et l'absence de vision d'avenir de ce gouvernement. Sans remettre en question le professionnalisme des chercheurs et des responsables de ce rapport, qui n'ont fait qu'obéir au mandat qui leur a été confié, nous sommes sidérés que l'on puisse d'une part faire état du manque flagrant de connaissances scientifiques liées aux écosystèmes en cause, et affirmer d'autre part que l'exploitation peut se faire de façon durable dans cette région.

Plus désolant encore, on avoue ingénument avoir sciemment escamoté l'ensemble du dossier des changements climatiques, sous prétexte qu'il n'y aurait pas de consensus scientifique quant aux conséquences de ces changements pour la zone à l'étude. GENIVAR a opté pour la stratégie de l'autruche quant aux effets de ces changements climatiques sur le fleuve, effaçant de ce fait une composante primordiale. Étant un milieu où les courants marins variés, les forts vents, ainsi que les zones de remontées d'eau profonde (zone d'upwelling), font du golfe du Saint-Laurent un environnement imprévisible, et où se trouvent beaucoup de tempêtes, laisser de côté les changements climatiques est pour le moins imprudent.

N'osant qualifier cette position de mauvaise foi, les ATQ, soucieux de rester polis, souhaitent rappeler

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

à la firme GENIVAR et au gouvernement du Québec l'existence d'un principe faisant partie intégrante de la Déclaration de Rio, adoptée lors du sommet du même nom. Ce principe a force de loi dans plusieurs pays, et trois d'entre eux (la France, l'Allemagne et le Brésil), l'ont enchâssé dans leur constitution. Il s'agit du principe de précaution qui se définit comme suit :

« *En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement.* »

D'une part, au regard du récent déversement pétrolier dans le golfe du Mexique, il nous semble superflu de dissenter sur la gravité d'un potentiel déversement d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. Néanmoins, nous dresserons plus loin un portrait des caractéristiques qui font de ce milieu une zone encore plus sensible aux déversements que le golfe du Mexique.

Le caractère irréversible des dommages qui s'ensuivraient nous semble évident. La capacité d'adaptation des écosystèmes n'étant pas suffisante pour s'adapter à des catastrophes de cette ampleur, plusieurs seraient donc irrémédiablement détruits advenant un déversement.

D'autre part, nous sommes déjà à risque de dommages graves et irréversibles, tant économiques que sociaux et écologiques, en raison des changements climatiques en cours, et toute politique de développement de la filière des hydrocarbures nous pousse un peu plus près du gouffre, dans une fuite en avant qui fait fi de toute prudence. Éviter la question ne fait pas disparaître les risques, bien au contraire.

Même en s'en tenant strictement au mandat de l'ÉES et à la zone à l'étude, c'est-à-dire sans tenir compte de l'impact de la filière des hydrocarbures sur les changements climatiques, il est hasardeux d'exclure la question des changements climatiques pour une raison bien simple. Sans qu'il soit possible de définir de façon exacte l'impact de ceux-ci sur le fleuve et le golfe du Saint-Laurent, il existe tout de même un consensus à l'effet que le débit en sera fortement modifié, et que la fréquence des catastrophes naturelles sera augmentée. Une évaluation environnementale stratégique sérieuse se doit de quantifier et de qualifier ce risque en se basant sur les modélisations disponibles, selon nous.

Ouranos, dans son étude intitulée *Savoir s'adapter aux changements climatiques* (2010), prévoit d'ailleurs que la zone côtière du golfe du Saint-Laurent devra composer avec

- la hausse du niveau de la mer;
- les changements de fréquence :
 - des pluies et des tempêtes hivernales;
 - des redoux et des cycles de gel-dégel;
- la disparition des glaces de mer et des glaces de rivage.

Dans cette même étude, on établit que la combinaison de niveaux d'eau élevés et de fortes vagues, dont la prévalence va en augmentant dans la zone à l'étude (Diaconesco et coll. (2007) ont démontré que le régime des vents a changé dans le golfe au cours de la période 1960-2004), est l'une des causes majeures de dommages aux infrastructures et d'érosion des berges. Cet état de fait contribue à augmenter de façon substantielle le risque de bris d'installations, et, ultimement, de déversement pétrolier.

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

Des promesses non tenues

Voici un bref historique des objectifs d'aires protégées :

- 1992 : Sommet de la Terre : Objectif de 12 % d'aires protégées en 2000 (signé par Jean Charest, alors ministre canadien de l'Environnement)
- 2000 : Constat embarrassant : 0,6 % du Québec est protégé
- 2001 : *Stratégie Québécoise sur les Aires protégées* (SQAP) : Cible de 8 % **pour 2005**
- 2003 : Promesse libérale : Atteindre la SQAP en 2005
- 2004 : *Briller parmi les meilleurs...* la SQAP est repoussée à la **fin du mandat** (2007)
- 2007 : Élections : le 8 % est **repoussé** encore une fois
- 2009 : Atteinte du 8 % d'aires protégées (mais seulement 3 % d'aires marines) et **nouvelle cible** (ou ancienne?) de 12 % pour 2015
- 2010 : Nouvelle cible de l'ONU à Nagoya : 10 % **pour 2020**

Dans son orientation stratégique en matière d'aires protégées 2011-2015, le gouvernement du Québec prévoit augmenter à 10 % la superficie des aires maritimes protégées d'ici 2020. Par la suite, on a annoncé pouvoir atteindre cette cible à l'avance, soit en 2015 (MDDEP 2011), ce qui est une excellente nouvelle. Mais n'est-ce pas mettre la charrue devant les boeufs que de choisir les zones qui seront dédiées à l'exploitation pétrolière alors que les zones sensibles et d'intérêt écologique ne sont toujours pas déterminées et protégées, malgré plusieurs promesses en ce sens?

Une campagne d'écoblanchiment aux frais des contribuables

Cette pseudo consultation publique mise à part, le MRNF a aussi mis en ligne des capsules vidéos faisant la promotion du forage dans le golfe. Accompagnée d'une trame sonore faite du chant des oiseaux et du bruit des vagues, une présentatrice à la voix douce nous explique le forage maritime, avec des mots évocateurs soigneusement choisis. Côté visuel, des schémas représentant des plates-formes pétrolières blanches et propres, des familles regardant au large, des voiliers et des oiseaux, qui tous semblent cohabiter le plus naturellement du monde, défilent devant nos yeux ravis. Pour les ATQ, cette campagne de propagande aux frais des contribuables est tout à fait honteuse. Elle a d'ailleurs fait l'objet de deux articles très critique dans le Devoir (Shields 2011). À la suite de la parution du premier article, les capsules vidéos, qui ont coûté plus de 30 000 \$ aux contribuables (Shields 2011), ont été prestement retirées du site du MRNF.

La filière pétrolière ne saurait en aucun cas être considérée comme du développement durable sans galvauder encore plus ce concept. La seule mesure préventive possible en la matière demeure le moratoire, couplé à l'investissement massif dans l'efficacité énergétique et les solutions de remplacement énergétiques, écologiques et renouvelables.

Une apparence de conflit d'intérêts

Le 19 avril 2011, un article paru dans le journal Le Devoir nous informait que la firme GENIVAR a

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

acquis, en janvier de la même année, une entreprise albertaine spécialisée dans la conception et la gestion d'installations pétrolières et gazières (Shields 2011). Si le gouvernement du Québec ne s'inquiète pas de la possibilité de conflit d'intérêts, nous nous en inquiétons grandement!

Même si le PDG de GENIVAR nous assure que l'entreprise Tundra ne peut pas offrir ses services en sol québécois, nous sommes en droit de soupçonner un a priori favorable à l'exploitation pétrolière. De plus, la complexité et l'opacité des liens d'affaires unissant les différentes firmes limitent fortement la capacité des intervenants de la société civile de s'assurer que GENIVAR ne bénéficiera pas des conclusions de son évaluation si celles-ci sont favorables à l'exploitation pétrolière.

Recommandation 1	Que l'actuel moratoire sur l'exploration et l'exploitation pétrolière dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent soit maintenu.
Recommandation 2	Qu'une commission d'examen fédérale indépendante, intègre et transparente, regroupant des commissaires de chacune des 5 provinces concernées, soit mise sur pied pour analyser l'ensemble des composantes biophysiques, écologiques et sociales liées à l'écosystème Saint-Laurent-Grands-Lacs. Celle-ci sera en outre chargée d'évaluer l'impact cumulatif des différentes activités humaines et l'impact appréhendé des changements climatiques sur cet écosystème. Elle devra être dotée des ressources financières, matérielles et humaines, de même que des leviers législatifs et réglementaires nécessaires pour remplir adéquatement son mandat.
Recommandation 3	Que le principe de précaution soit enchâssé dans la législation afin qu'il serve de guide lorsque vient le temps d'autoriser ou non le développement d'activités industrielles ou commerciales susceptibles d'avoir un impact important sur l'écosystème Saint-Laurent-Grands-Lacs.

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

2. DIMENSION BIOPHYSIQUE : LE SAINT-LAURENT, UN SYSTÈME UNIQUE

Magtogoek, le Fleuve aux grandes eaux...

Le rapport de l'évaluation environnementale stratégique produit par la firme GENIVAR n'est en fait qu'une revue de littérature en ce qui concerne le Fleuve Saint-Laurent. En effet, ce rapport comporte plusieurs lacunes, qui permettent mal de prendre une décision éclairée. Il est hasardeux de permettre une exploitation alors que les risques encourus demeurent incertains.

Le fleuve Saint-Laurent est un écosystème unique au Canada, et une niche écologique (habitat) pour plusieurs milliers d'espèces. Créateur de vie, il est omniprésent dans tous les secteurs, et son apport écologique à la biodiversité du pays est essentiel. Cependant, on manque de connaissances sur ces écosystèmes. Dans le rapport, à plusieurs endroits, on peut lire qu'il existe des lacunes dans les informations que l'on détient actuellement en ce qui a trait aux zones migratoires, d'alimentation, de reproduction et de mise à bas, par exemple.

Ainsi, le rapport se contente d'énumérer quelques caractéristiques connues des animaux et des végétaux, ce qui ne permet pas de comprendre quels seraient les impacts directs et indirects de ce projet d'exploitation pétrolière sur la zone d'étude. De plus, il est démontré que les zones migratoires de la majorité des espèces se trouvent dans cette zone, que ce soit les mammifères marins, ou les poissons, ou même d'innombrables espèces d'oiseaux, et qu'une industrie lourde de ce type, avec toutes les activités polluantes qui y seraient liées, affecterait ces êtres.

De plus, les zones qui pourraient être exploitées sont essentielles pour les espèces qui y passent, les poissons, comme le capelan, qui vont y frayer, ou s'alimenter, et les oiseaux qui vont se nourrir de ces ressources halieutiques. La pêche, une des principales activités de la région, se pratique aussi dans cette zone. Dans le cas d'un éventuel déversement, ou bris, c'est toute la chaîne alimentaire qui serait affectée, et les coûts nécessaires à une restauration partielle seraient faramineux.

Une zone sensible n'évoluant pas en vase clos

Dans le rapport, GENIVAR affirme que 57,7 % du secteur serait de faible sensibilité et pourrait accueillir des activités pétrolières. Cela laisse entendre qu'une grande partie du golfe serait ouverte pour l'exploitation pétrolière. Cette affirmation laisse de côté la notion que le fleuve est un grand écosystème, et qu'avec ses marées, ses courants, ses vents, ses marais côtiers, ses espèces rares, sa richesse biologique, ses zones de remontée d'eau profonde, ses couloirs migratoires, et plusieurs autres de ses fonctions vitales, il devrait plutôt être préservé qu'exploité. La limite entre les zones sensibles et non sensibles est très abstraite, il n'y a pas de murs, de lignes, de frontières. Étant une étendue mouvante, affirmer qu'un endroit est sensible et l'autre non, c'est oublier que ce fleuve est un tout, un grand système où tout est lié. Le rapport porte aussi des carences quant aux effets qu'aurait une marée noire dans le golfe, et les moyens pour y faire face. De plus, cinq provinces pourraient être touchées dans le cas d'un éventuel déversement, et à cause des vents et des courants, le pétrole se propagerait rapidement, affectant de grandes zones écologiquement importantes. Il est alors curieux de donner ce mandat à une firme privée, sans partenariat interprovincial, alors que les impacts auraient des répercussions à grande échelle.

Le Fleuve Saint-Laurent est partie intégrante d'un système encore plus grand, que l'on nomme bassin versant. Ainsi, tous les affluents qui se jettent dans le fleuve, ainsi que les Grands Lacs, forment une

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

entité unique, qui s'influence mutuellement. La pollution engendrée dans les rivières adjacentes affecte elle aussi le fleuve, et la vie qui s'y trouve. Laisser de côté cette composante lorsqu'on veut comprendre les interactions de ce milieu entraîne des risques immenses. C'est pourquoi il devrait y avoir une gestion commune.

De plus, avant d'envisager quelque exploration ou exploitation pétrolière que ce soit dans un écosystème aussi vital que le Saint-Laurent, les techniques d'extraction devraient être grandement affinées, et des études plus poussées devraient être entamées, afin de connaître ce système hautement complexe et de nous outiller pour éviter d'éventuelles conséquences. Pour faire une exploitation durable et saine, il faut respecter la capacité de production d'un écosystème. Par définition, c'est impossible dans le cas des hydrocarbures. Il faut aussi tenir compte de l'ensemble des usages liés à un écosystème et en connaître les composantes biophysiques. Il est inconcevable, dans le cas du golfe du Saint-Laurent, de penser exploiter cette ressource et risquer ainsi d'endommager la source même de la vie de cet écosystème. Quelle société veut être le Québec? Et quel rôle voulons-nous occuper dans le changement, dans la prise de conscience écologique et environnementale?

L'évaluation environnementale stratégique affirme aussi, dans son rapport, que le gouvernement du Québec devrait modifier le système de redevances, afin de permettre à la population de bénéficier réellement des retombées économiques. On a souvent l'impression que le développement profite toujours aux mêmes personnes, afin d'enrichir les compagnies, au détriment de la population, des écosystèmes et de la pérennité des ressources. Est-ce le cas dans le golfe du Saint-Laurent? En excluant d'emblée la possibilité d'exploitation dans cet écosystème, nous croyons tout de même important que les redevances soient fortement majorées pour les exploitations existantes. Celles-ci pourraient servir à investir dans des domaines plus écologiquement responsables, des énergies vertes et des alternatives afin de faciliter notre transition vers une société sans pétrole. Ce thème sera abordé un peu plus loin dans ce mémoire.

Recommandation 4	Que le gouvernement du Québec caractérise l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent afin d'identifier des zones, diversifiées et réparties dans l'ensemble de ce territoire, possédant un fort intérêt écologique. Qu'il confère le statut d'aires marines protégées à ces zones, à hauteur d'au moins 10 % du territoire marin, à court terme.
Recommandation 5	Que les activités ayant cours dans les aires marines non protégées soient soumises à une gestion écosystémique à l'échelle du bassin versant Saint-Laurent-Grands-Lacs.
Recommandation 6	Que des mécanismes de concertation soient mis en place afin que les provinces concernées collaborent à limiter l'impact cumulatif des activités humaines sur cet écosystème.

3. PERSPECTIVES D'AVENIR — UN CHANGEMENT DE PARADIGME S'IMPOSE

Une industrie incompatible avec un développement durable

Pour donner suite aux informations précédentes, en quoi une telle exploitation d'hydrocarbures dans le golfe Saint-Laurent serait incohérente avec un développement durable? Rappelons, tout d'abord, qu'une vision large du développement durable comprend « l'équité entre les générations ainsi que la

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

nécessité de maintenir l'activité économique à l'intérieur d'un cadre limité par des contraintes écologiques » (Lafrance, 2002). Jean-Maurice Arbour, qui a enseigné le droit international public ainsi que le droit international de l'environnement à l'Université Laval, croit que l'impact potentiel du concept de développement durable est à considérer. Selon lui, il peut même « devenir un concept-clé de la révolution environnementale, car il bannit sur-le-champ tous les modes de production et de consommation insoutenables à terme » (Baril, 2002).

Ainsi, dans un premier temps, comprenons quelles sont les contraintes écologiques liées à une éventuelle exploitation pétrolière. Certains comptent sur le fait que la quantité de combustibles fossiles sur Terre soit encore considérable. Il est vrai que la notion de réserve est évolutive puisque « seuls les gisements exploitables aux conditions économiques actuelles sont considérés comme des réserves dites prouvées » (Mons, 2005). De façon régulière, de nouveaux gisements sont découverts et il y a bel et bien amélioration des techniques de détection et d'extraction (Mons, 2005). Malgré cela, la réalité suivante est incontournable : un jour ou l'autre, nous serons allés au bout des réserves de combustibles facilement exploitables. Selon Gaëtan Lafrance, docteur en génie, fondateur du Groupe d'analyse et de modélisation énergétique, « en tout état de cause, la rente pétrolière gratuite ou presque tire à sa fin (2002) ».

Mais voilà, l'enjeu environnemental ne tient pas uniquement dans le fait d'économiser les ressources. La première cause de pollution dans le monde est liée à la consommation d'énergie (Mons, 2005). Entre autres, il faut et faudra de plus en plus faire face au réchauffement climatique attribuable, en partie, à l'émission de gaz à effet de serre. Même en considérant les longues années d'énergie fossile potentielles devant nous, nos modes de production sont à repenser afin de limiter les conséquences sur l'environnement. Il est également important de se souvenir que « l'histoire de l'industrie pétrolière est jalonnée de marées noires » (Mons, 2005). Toutefois, il faut savoir que les marées noires ne représentent environ que de 2 à 6 % des rejets d'hydrocarbures en mer (ce qui veut dire entre 2 et 6 millions de tonnes) (Mons, 2005). La majorité des rejets sont dus aux dégazages (lavages des cuves des cargos et rejets des résidus de filtration du fioul lourd) (Mons, 2005). Mentionnons que la proportion de ces actes qui est sanctionnée est infime puisqu'ils sont fort difficiles à prouver (Mons, 2005).

De plus, promouvoir une souveraineté énergétique en affirmant s'approvisionner localement en pétrole, et donc en ressource limitée, est contraire au sens même du mot souveraineté. Si on prend l'exemple de la souveraineté alimentaire, le concept de pérennité est mis de l'avant afin de permettre une exploitation durable des ressources qui peuvent, à long terme et malgré l'exploitation, perdurer. Ce n'est pas le cas pour les combustibles fossiles. Cette ressource prend des milliers d'années à se former, et la quantité prélevée ne correspond pas du tout à celle qui est créée. Cela entraîne un épuisement effréné qui rend impossible tout développement durable de la ressource.

En fait, de la souveraineté de qui parlons-nous, puisque ce sont des sociétés à actions, par définition asociales, amORAles et apatrides, qui auraient le contrôle de cette ressource? Peut-on raisonnablement penser qu'elles vont vendre en priorité aux Québécoises et aux Québécois si elles peuvent obtenir un meilleur prix ailleurs? D'ailleurs, en vertu de l'ALÉNA, les entreprises sont tenues de respecter leurs engagements en matière d'exportation d'énergie, peu importants les besoins intérieurs, à part en cas de conflit armé (ALÉNA 1994). Dans tous les cas, il s'agit d'un faux débat, car il est impossible pour le consommateur de choisir la provenance de son pétrole à la pompe (Bourke

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

2011).

Un modèle de gestion dépassé

En ce qui a trait à la dimension économique de la question, Lafrance soutient que « la crise ne viendra pas d'un manque de ressources, mais d'une perception du marché selon laquelle il sera impossible de remplacer à temps une source tarie » (2002). Face à cela, rappelons-nous qu'il est encore temps comme individu, comme société québécoise, mais aussi à l'échelle mondiale de réfléchir et de trouver les moyens de s'adapter. Allons nous passer à côté de cela? Car le problème est dans notre attitude. Comme le dit Lafrance, « plus grave encore, il est dans notre hérédité. Carrés de certitude, nous attendons toujours la crise pour agir » (2002).

Le cadre régional, quoique lui aussi concerné, doit être ici dépassé. Les solutions, qu'il faudra bien sûr adapter et nuancer, ont ce point commun : « elles seront mal acceptées parce qu'elles changent en profondeur notre contrat social et nos habitudes de vie » (Lafrance, 2002). Mais tant que nous nagerons contre le courant de la réalité, nous continuerons d'aller vers notre propre perte. La création d'une démocratie internationale nouvelle qui choisirait des solutions communes face à la problématique des ressources s'impose donc. Or, l'idée d'une telle création se bute déjà à un obstacle de taille : l'absence de volonté politique. Lafrance affirme ainsi clairement : « à quoi rime ce nouveau pouvoir qui ne prend plus aucun risque devant l'opinion publique par peur de se faire "zapper" par les lobbies de toutes sortes? » (2002).

Un frein au développement durable réside dans le fait que « le prix du pétrole est loin de refléter sa valeur réelle » (Lafrance, 2002). Il serait pertinent, par exemple, d'établir une régie planétaire. Le prélèvement d'une taxe de base sur le baril de pétrole consommé et la fixation d'un prix plancher des combustibles fossiles pourrait amenuiser, dans les pays pauvres, les effets néfastes causés par la hausse du prix de l'énergie (Lafrance, 2002). Les surplus pourraient même les aider à financer des infrastructures décentes (éducation, santé, etc.) (Lafrance, 2002). Évidemment, une entité centrale devrait être responsable de « fixer les conditions de financement des projets » (Lafrance, 2002).

Ainsi, le juste prix du pétrole forcerait l'efficacité et augmenterait l'équité planétaire tout à la fois (Lafrance, 2002). Regardons les choses telles qu'elles sont : « le pétrole est un patrimoine mondial, c'est à l'humanité tout entière d'en débattre. Le débat ne peut pas se limiter à ceux qui doivent satisfaire leurs actionnaires » (Lafrance, 2002).

Une stratégie énergétique à repenser

Notre dépendance vis-à-vis du pétrole est indéniable. « Nos environnements résidentiels, le transport, l'agriculture, la plasturgie en dépendent tous » (Desjardins et Tanguay, 2009). La consommation d'énergie des Canadiens provenant des combustibles fossiles est de 67 % et, dans le cas du Québec, elle est d'environ 52 % (Desjardins et Tanguay, 2009). À l'échelle planétaire, c'est 74 % de l'énergie qui provient des carburants fossiles (Germain et Villeneuve, 2011). Il est crucial de réfléchir à une énergie durable. L'énergie influe sur la durabilité de tous les autres domaines puisque sans elle « pas moyen en effet de s'éclairer, de se chauffer, de se déplacer, de produire... » (Allemand, 2010). Et les besoins vont en augmentant. L'Agence internationale de l'énergie fait la prédiction que la demande d'énergie grandira de 50 % lors des prochaines décennies (Desjardins et Tanguay, 2009).

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

La volonté d'exploiter les ressources naturelles non renouvelables, dans ce cas précis le pétrole, ne respecte aucunement l'optique d'une réduction de la consommation, et d'une prise de conscience face aux causes des problèmes actuels. En effet, en 2012, il devrait être primordial de penser d'abord et avant tout à la réduction de notre dépendance au pétrole, surtout au Québec où nous avons la chance de bénéficier d'une expertise et d'un milieu propice aux énergies renouvelables. Le rapport de la firme GENIVAR, malgré les nombreuses lacunes de connaissance, ne remet nullement en cause l'exploitation elle-même. Cela implique donc que malgré les effets néfastes, les conséquences connues et prouvées, l'optique est de développer l'industrie afin d'extraire une ressource non renouvelable et dommageable pour l'environnement.

Certes, le Québec consomme une grande quantité de combustibles fossiles qu'il fait venir d'un peu partout, et le gouvernement affirme qu'en le produisant ici, on réduirait déjà un peu plus l'empreinte écologique du peuple québécois. Par contre, bien qu'à court terme, un approvisionnement local en pétrole pourrait permettre de réduire nos importations, la réalité est différente. La demande est en constante augmentation partout au Canada — et partout dans le monde — donc le pétrole que l'on n'importera pas servira ailleurs. S'approvisionner localement n'implique pas une réduction de la consommation.

En exploitant cette ressource ici, on envoie le message à la population que notre mode de vie actuelle basé sur les ressources fossiles est viable, que notre consommation d'énergie peut continuer de croître. Cela risque de retarder la nécessaire prise de conscience quant à l'importance d'opérer les changements qui s'imposent. Car ces changements sont inévitables : nous avons le choix de les mettre en oeuvre de manière proactive, ou de les subir en position réactive.

D'un point de vue économique, le pétrole est actuellement vendu sur le marché moins cher que sa valeur réelle. Les coûts liés à l'impact environnemental et social de son utilisation ne sont pas internalisés : ils sont refilés aux générations qui nous suivront, dans une déplorable fuite en avant, que nos descendants pourraient qualifier, avec raison, de négligence criminelle...

Le pétrole ne sert pas uniquement dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans la fabrication de produits tels les matières plastiques (ordinateur, kayak, et une liste infinie de produits qu'on utilise tous les jours), le caoutchouc, certains médicaments comme l'aspirine... L'accent devrait alors être mis sur la diminution de la consommation de pétrole dans le domaine de l'énergie pour prioriser les usages essentiels, scientifiques et médicaux, notamment, et retarder ainsi la fin des stocks pétroliers. De plus, il faudrait aussi mettre plus d'effort et d'argent pour stimuler l'innovation en matière de nouvelles technologies. Encore une fois, même si on sait la ressource précaire et de courte durée, on se tourne vers elle, et ainsi la dépendance aux combustibles fossiles continue.

Laissons donc le pétrole en héritage aux générations futures! Gageons que dans 50 ans, nos descendants le réserveront aux usages essentiels et sauront l'exploiter plus intelligemment!

Pourtant, les solutions sont connues...

Force est d'admettre que nous devons promouvoir des énergies renouvelables ainsi que l'efficacité énergétique. Pour que l'impact soit durable, « la continuité des actions et la rigueur du développement des programmes sont aussi des conditions nécessaires » (Lafrance, 2002).

Comparativement aux énergies fossiles qui proviennent de stocks (donc limités), les énergies

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

renouvelables sont issues de flux ou de cycles : du vent (éolienne), de l'eau (hydraulique), de chaleur (géothermie), de lumière (solaire photovoltaïque), de marées (marémotrice), de courants sous-marins (hydrolienne), des vagues – ou sont liées à des activités humaines (ex. : déchets, transformation des algues, etc.), telle que la biomasse (production de carburant, d'électricité ou de chaleur). Ne perdons cependant pas de vue « qu'il n'est jamais sage de dépendre d'une seule source d'énergie, fût-elle renouvelable » (Desjardins et Tanguay, 2009). Des solutions innovantes ont déjà été avancées : « plutôt que d'opposer les sources énergétiques, sachons les combiner en fonction des besoins. Dans un même ordre d'idées, certains recommandent un système énergétique décentralisé consistant à valoriser les ressources énergétiques propres à chaque territoire » (Allemand, 2010). Il faut toutefois se rendre à l'évidence : ces formes d'énergies alternatives ne peuvent pas répondre à l'ensemble des besoins de la planète. Améliorer nos systèmes de production afin « qu'ils fabriquent plus en consommant moins d'énergie » est tout aussi important (Allemand, 2006).

Parmi les solutions en ce qui a trait à la conservation de l'énergie, mentionnons la nécessité de la réduction de la consommation et des gains d'efficacité énergétique. Cela s'applique, entre autres, avec les éléments suivants : évaluer différemment le design des automobiles (diminuer le poids et le cylindre); minimiser les pertes; encourager la cogénération, soit la réutilisation des pertes de chaleur; mieux utiliser des sources d'énergie de qualité (renouvelables) » (Germain et Villeneuve, 2011). Le négawatt (mégawatt non consommé) est pourtant reconnu comme étant le mode de production énergétique le plus abordable. Il ne participe peut-être pas directement à l'augmentation du PIB (tout comme la santé des populations ou l'accès à l'eau potable...), mais c'est celui qui crée le plus d'emplois, et les emplois les mieux répartis géographiquement. De plus, il s'agit du mode de production d'énergie le plus écologique (Association négaWatt 2011). Une politique énergétique digne du troisième millénaire devrait en faire la pierre angulaire de sa stratégie!

La réduction des fonds de recherche pour les technologies à long terme est, quant à elle, attribuable à la mauvaise foi gouvernementale. De plus, soulevons le fait que « par leur indifférence et même parfois leur convoitise personnelle, les scientifiques ont fortement nui à la poursuite des programmes du secteur de l'énergie » (Lafrance, 2002).

Recommandation 7	Que le gouvernement du Québec revoie sa stratégie énergétique afin de tenir compte du contexte actuel de changements climatiques et de raréfaction des ressources fossiles. Cette stratégie devrait viser une réelle réduction de la dépendance aux combustibles fossiles, dans une optique de souveraineté énergétique viable à long terme.
Recommandation 8	Que le gouvernement du Québec investisse massivement dans la recherche concernant les modes de production d'énergie renouvelables, écologiques et socialement acceptable, comme la géothermie, la production d'énergie éolienne près des grands barrages, de même que les énergies marémotrice, houlomotrice, hydrolienne, photovoltaïque et autres, dans une optique de diversification des sources et afin de faire du Québec un chef de file en la matière.
Recommandation 9	Que le gouvernement du Québec articule <u>dans les faits</u> sa politique énergétique autour de l'efficacité et de la décroissance énergétiques, grâce à des cibles de réduction ambitieuses, visant à combler en priorité les besoins énergétiques du Québec au moyen des négawatts. Que les budgets alloués aux programmes d'efficacité énergétique soient bonifiés en conséquence.
Recommandation 10	Que le gouvernement du Québec réforme le code du bâtiment afin que la certification Novoclimat devienne obligatoire, et qu'un programme incite les constructeurs à aller plus

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

loin en adoptant la certification LEED.

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

CONCLUSION

La communauté scientifique internationale sonne l'alarme depuis plusieurs décennies sur le fait que la réduction de la biodiversité (MEA 2005) et les changements climatiques (GIEC 2007) mettent en péril la santé et la sécurité, voire la viabilité de l'espèce humaine à long terme. Plusieurs rapports insistent sur le fait que cette dégradation massive de notre milieu de vie est d'origine anthropique. Dès lors, si l'être humain en est responsable, il devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour y remédier.

L'utilisation des combustibles fossiles a contribué, par le passé, à faciliter la vie de nombreuses populations de par le monde. Notre dépendance au pétrole, au gaz et au charbon est encore criante. Mais l'état des connaissances actuelles nous permet de réaliser que cette dépendance entraîne des conséquences qui risquent, si rien n'est fait, de mettre en péril le confort de la société moderne qu'elle a contribué à créer. Plus encore, des bouleversements sociaux et économiques graves sont à prévoir si un réel processus de **transition** n'est pas enclenché avant le tarissement du pétrole.

Dans cette perspective, tout doit être mis en oeuvre, le plus rapidement possible, pour mettre un terme à cette industrie d'une autre époque. Il n'est plus temps de se demander comment exploiter cette filière : il faut désormais se demander comment faire pour s'en débarrasser! Une réelle volonté politique est primordiale pour ce faire.

Le gouvernement doit se saisir de cette opportunité pour démontrer à la population du Québec que le bien commun passe avant l'intérêt économique d'une poignée d'actionnaires. Il doit faire preuve de leadership et refuser un développement digne du XIXe siècle et faire du Québec un chef de file mondial en matière de production énergétique écologique, équitable et socialement acceptable. Voilà qui constituerait un projet hautement stratégique, ambitieux et porteur d'un réel progrès.

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1	Que l'actuel moratoire sur l'exploration et l'exploitation pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent soit maintenu.
Recommandation 2	Qu'une commission d'examen fédérale indépendante, intègre et transparente, regroupant des commissaires de chacune des 5 provinces concernées, soit mise sur pied pour analyser l'ensemble des composantes biophysiques, écologiques et sociales liées à l'écosystème Saint-Laurent-Grands-Lacs. Celle-ci sera en outre chargée d'évaluer l'impact cumulatif des différentes activités humaines et l'impact appréhendé des changements climatiques sur cet écosystème. Elle devra être dotée des ressources financières, matérielles et humaines, de même que des leviers législatifs et réglementaires nécessaires pour remplir adéquatement son mandat.
Recommandation 3	Que le principe de précaution serve de guide lorsque vient le temps d'autoriser ou non le développement d'activités industrielles ou commerciales susceptibles d'avoir un impact important sur l'écosystème Saint-Laurent-Grands-Lacs.
Recommandation 4	Que le gouvernement du Québec caractérise les zones possédant un fort intérêt écologique et qu'il confère le statut d'aires marines protégées à ces zones, à hauteur d'au moins 17 % du territoire marin, à court terme.
Recommandation 5	Que les activités ayant cours dans les aires marines non protégées soient soumises à une gestion écosystémique à l'échelle du bassin versant Saint-Laurent-Grands-Lacs.
Recommandation 6	Que des mécanismes de concertation soient mis en place afin que les provinces concernées collaborent à limiter l'impact cumulatif des activités humaines sur cet écosystème.
Recommandation 7	Que le gouvernement du Québec revoit sa stratégie énergétique afin de tenir compte du contexte actuel de changements climatiques et de raréfaction des ressources fossiles, dans une optique de souveraineté énergétique viable à long terme.
Recommandation 8	Que le gouvernement du Québec investisse massivement dans la recherche concernant les sources d'énergie renouvelables et propres, comme la géothermie, l'énergie éolienne, marémotrice, houlomotrice, hydrolienne, photovoltaïque et autres, dans une optique de diversification des sources et afin de faire du Québec un chef de file en la matière.
Recommandation 9	Que le gouvernement du Québec articule sa future politique énergétique principalement autour de l'efficacité et de la décroissance énergétiques, avec des cibles ambitieuses, visant à combler en priorité les besoins énergétiques du Québec par ce moyen. Que les budgets alloués aux programmes d'efficacité énergétique soient bonifiés en conséquence.
Recommandation 10	Que le gouvernement du Québec réforme le code du bâtiment afin que la certification Novoclimat devienne la norme, et qu'un programme incite les constructeurs à

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

RÉFÉRENCES

ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain), 1er janvier 1994 [en ligne]

<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/nafta-alena/texte/chap06.aspx?lang=fr&view=d#Article605>

ALLEMAND, Sylvain (2006) Le développement durable. Paris, Éditions Autrement.

ALLEMAND, Sylvain (2010) Pourquoi le développement durable? Paris, Éditions Belin.

Association négaWatt, 2011, Scénario négaWatt 2011 [en ligne]

<http://www.negawatt.org/les-principaux-elements-p46.html>

BARIL, Jean (2006) Le BAPE devant les citoyens. Lévis, Les Presses de l'Université Laval.

Bourke, Philippe, 2011, Le faux débat du pétrole éthique, Cyberpresse, 14 octobre 2011, [en ligne]

http://www.cyberpresse.ca/debats/opinions/201110/13/01-4456993-le-faux-debat-du-petrole-ethique.php?utm_categorieinterne=traffidriviers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B9_place-publique_1242600_accueil_POS4

GERMAIN, Guy et VILLENEUVE, Normand (2011) Écologie et pollution. BIO-1910. Sommaire des cours. Québec, Université Laval, Département des sciences du bois et de la forêt, automne 2011.

LAFRANCE, Gaëtan (2002) La boulimie énergétique, suicide de l'humanité? Sainte-Foy (Québec), Éditions Multimondes.

MAYRAND, Karel, 2011, Forages pétroliers — Doit-on confier l'avenir du golfe Saint-Laurent à des non-élus?, Le Devoir, 23 octobre 2010 [en ligne]

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/298626/forages-petroliers-doit-on-confier-l-avenir-du-golfe-saint-laurent-a-des-non-elus>

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE

MDDEP (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs), 5 décembre 2011
Communiqué — Le Canada et le Québec réaliseront une étude sur la création d'une aire marine protégée aux îles de la Madeleine [en ligne]
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=2008>

MONS, Ludovic (2005) Les enjeux de l'énergie. Pétrole, nucléaire, et après? Paris, Éditions Larousse.
MRNF (ministère des Ressources naturelles et de la Faune), 2006-2015, Stratégie énergétique [en ligne]
<http://www.ees.gouv.qc.ca/documents/ees-hydrocarbures.pdf>

OURANOS (Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques), 2010, Savoir s'adapter aux changements climatiques, 128 p., [en ligne]
http://www.ouranos.ca/fr/publications/documents/sscc_francais_br-V22Dec2011_000.pdf

SHIELDS, Alexandre, 2011, Pétrole et gaz dans le golfe du Saint-Laurent — L'évaluateur environnemental a des intérêts dans l'industrie pétrolière, Le Devoir, 19 avril 2011 [en ligne]
<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/321469/petrole-et-gaz-dans-le-golfe-du-saint-laurent-l-evaluateur-environnemental-a-des-interets-dans-l-industrie-petroliere>

SHIELDS, Alexandre, 2011. Golfe du Saint-Laurent — Une coalition veut une étude du BAPE sur les projets pétroliers, Le Devoir, 8 novembre 2011 [en ligne]
<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/335567/golfe-du-saint-laurent-une-coalition-veut-une-etude-du-bape-sur-les-projets-petroliers>

SHIELDS, Alexandre, 2011. L'abc de l'exploitation pétrolière, Le Devoir, 19 octobre 2011 [en ligne]
<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/333916/l-abc-de-l-exploitation-petroliere>

SHIELDS, Alexandre, 2011. Vidéos sur le pétrole dans le Saint-Laurent — Québec jette 30 000 \$ à l'eau, Le Devoir, 19 décembre 2011 [en ligne]
<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/338723/videos-sur-le-petrole-dans-le-saint-laurent-quebec-jette-30-000-a-l-eau>

Les vidéos :
<http://www.youtube.com/JournalLeDevoir>

«Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?» - Philippe Bourke, président du RNCRE